

de 14 à 14½ la doz. Il n'est plus question d'œufs chaulés, quand on peut obtenir des œufs frais aux prix ci-dessus.

POMMES

MM. J. C. Houghton & Co, nous écrivent de Liverpool le 7 mars 1901 :

Il y a une excellente demande pour les pommes de qualité canadiennes et américaines et les cours élevés de la semaine passée ont été facilement dépassés.

Pommes	PRIX A L'ENCAN					
	Vendredi		Lundi		Mercredi	
	mars		mars		mars	
	s.d.	s.d.	s.d.	s.d.	s.d.	s.d.
Canadiennes, barils.						
Baldwin.....	16 3	20 6			18 0	22 0
Ben Davis.....	18 9	23 6			17 9	24 0
N. Spy.....	18 3	26 6			18 0	26 6
G. Russet.....	16 9	21 6			13 9	23 0
Mann.....					23 6	28 0
Américaines.						
Baldwin.....	11 6	19 6			13 9	21 6
Greening.....					14 3	17 3
Ben Davis.....					17 0	23 0
Californic.						
Newtown Pippins	6 9	9 0	6 6	9 0	7 9	9 0

ARRIVAGES

	Barils.
Arrivages pour la semaine finissant le 5 mars 1901.....	16903
Arrivages antérieurs depuis le 1er juillet 1900.....	764491
Total des arrivages au 5 mars 1901.....	781394
Du 1er juillet 1899 au 5 mars 1901.....	589139

LÉGUMES

Les pommes de terre sont payées 43c les 90 lbs au char et on les détaille à 55c les 90 lbs. Les prix des haricots triés à la main s'en cotés de \$1.50 à \$1.55 par minot en lot de char complet.

- On cote :
- Salade, de Waterloo, 50c la doz.
 - Salade de Boston, 90c la doz.
 - Tomates de Floride, de \$4.50 à \$5.00 la boîte de 6 casseaux.
 - Choux, de \$1.00 à \$1.25 le quart.
 - Carottes, de 75c à \$1.00 le quart.
 - Champignons 75c la lb.
 - Navets, de 40c à 50c le sac.
 - Radis, de 40 à 50c la doz.
 - Choux fleurs, \$2.75 le crate.
 - Pêves vertes, \$5.00 le panier.
 - Céleri de Californie, \$5.00 le crate.
 - Salsifis, 50c la doz de paquets.
 - Epinards, \$3.00 le quart.
 - Cresson, 70c doz. de paquets.
 - Concombres, de \$2.00 à \$2.25 la doz.
 - Betteraves, \$1.00 à \$1.25 le quart.
 - Oignons jaunes, \$3.00 à \$3.50 le baril.
 - Oignons rouges, \$3.00 à \$3.50 le baril.
 - Rhubarbe, de 50 à 75c la doz. de paquets.
 - Baume, \$1.00 la doz. de paquets.
 - Persil, \$1.00 la doz. de paquets.
 - Raifort, 10c la lb.
 - Patates sucrées, \$4.50 le quart.

FRUITS VERTS

- Nous cotons :
- Ananas, de 25 à 40c la pièce.
 - Atocas gelés, \$6.00, non gelés \$12.00 le quart et \$3.00 la boîte.
 - Bananes, de \$1.50 à \$3.00 le régime.
 - Pommes, de \$3.00 à \$5.00 le quart.
 - Oranges de Valence, caisses de 420, de \$4.00 à \$4.50, et caisses de 714, de \$5.25 à \$5.50 la caisse.
 - Oranges du Mexique, de \$2.25 à \$3.00 la caisse.
 - Oranges de la Jamaïque, \$5.50 le baril.
 - Oranges de Californie-Navels, de \$2.75 à \$3.50.
 - Citrons de Messine, de \$1.50 à \$3.00 la caisse.
 - Raisins de Malaga, de \$5.00 à \$8.00 le baril.

PORCS ABATTUS

Les temps doux ont fait cesser en partie les arrivages de porcs gelés et vont faire

augmenter ceux de porcs vivants, aussi les prix sont-ils en baisse pour les premiers que nous cotons, suivant grosseur, de 8 à 8½c la lb.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co, nous écrivent de Boston le 13 mars 1901 :

Les arrivages pour la semaine dernière ont été 231 chars de foin et 28 chars de paille. 53 chars pour l'exportation.

Pendant la semaine correspondante de l'an dernier, 180 chars de foin et 21 chars de paille, 10 chars de ce foin destiné à l'exportation.

Nous constatons une bonne demande pour les foins et la paille à des prix soutenus et nous conseillons des expéditions pendant que le marché est en bonne condition.

Nous cotons :

	Grosses balles.		Petites balles.	
Foin, choix....	\$19.00 à \$19.50	\$18.00 à \$18.50		
— No 1 ...	17.50 à 18.00	17.50 à 18.00		
— No 2 ...	16.00 à 17.00	16.00 à 17.00		
— No 3 ...	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00		
— mél.d.tréf.	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00		
— trèfle ...	15.00 à 16.00	15.00 à 16.00		
Paille de sei-				
gle long....	17.00 à 18.00			
— mêlée..	11.00 à 12.00	11.00 à 12.00		
— d'avoine	9.00 à 9.50	9.00 à 9.50		

Le marché de Montréal est toujours ferme et aux anciens prix. Avec le dégel les arrivages vont cesser plus ou moins et il n'est aucune raison qui puisse faire croire que les prix baisseront d'ici à quelque temps.

A un moment, on aurait pu le craindre, car avec la baisse des prix en Angleterre, nos exportateurs n'ont rien à gagner à en expédier en Grande-Bretagne; c'est pour le moment un marché fermé par suite des prix élevés demandés à la campagne.

Nous cotons :

Foin pressé, No 1 à choix....	\$10 00 à 11 00
do do No 2.....	9 00 à 9 50
do mél. de trèfle.....	8 00 à 8 50
Paille d'avoine.....	4 50 à 5 00

La National Life

La seconde assemblée annuelle des actionnaires et porteurs de polices de The National Life Assurance Company of Canada a eu lieu au bureau principal de la compagnie, Temple Building à Toronto, le 5 courant. Un grand nombre d'actionnaires et de porteurs de polices étaient présents pour recevoir le rapport des officiers sur les opérations de la compagnie pour l'an dernier.

851 demandes pour un montant d'assurance \$1,359,500 ont été acceptées et des polices émises en conséquence, ce qui fait que le montant total d'assurances en force au 31 décembre 1900 était de \$1,792,500, ce qui représente une augmentation de \$1,188,500 sur l'année précédente; le revenu total des primes sur les polices en force se monte à \$62,605.96. Le gain net sur le montant du revenu des primes durant l'année a été de \$39,651.36, \$34,849.44 ont été portées au fonds de réserve de la compagnie.

Une grande vigilance a été apportée au choix des risques, la mortalité parmi les clients a été tout à fait en faveur de la compagnie qui n'a eu à enregistrer que deux décès pendant l'année.

Les membres sortants du bureau de direction ont été réélus à l'unanimité. M. H. S. Howland, président de l'Imperial Bank a été réélu président; M. Elias Rogers, directeur général de la Crow's Nest Pass Coal Co et directeur de l'Imperial Bank, a été réélu vice-président et M. W. D. Long de MM. Long & Birby, marchands en gros et manufacturiers de Hamilton, a été réélu second vice-président.



Mercredi, 20 mars 1901.

Grâce aux nombreuses expressions d'opinion quant à ce qui regarde la navigation d'hiver, il paraît certain que la concurrence sera, cette année, plus active que jamais pour inaugurer à bonne heure la voie fluviale entre Québec et le Golfe. Nous ne disons pas que les résultats seront beaucoup plus satisfaisants que les années dernières, mais nous croyons que l'émulation sera plus grande parmi les capitaines de vaisseaux. C'est déjà quelque chose d'appréciable au point de vue du progrès. Il y a chance qu'il s'établisse ainsi des méthodes plus perfectionnées dans la construction des vaisseaux, dans le balisage du fleuve, etc., de manière à sauvegarder les intérêts généraux du commerce et la sûreté des transports. Après avoir minutieusement noté tout ce qui c'est dit et écrit sur cette question depuis six mois, il nous semble acquis que la pleine puissance au génie de l'homme n'est pas encore entrée jusqu'ici en lutte formelle avec la nature pour la subjuguier et la vaincre.

Le temps n'est pas éloigné où la lutte définitive devra s'engager. Ce qui est un simple problème scientifique, deviendra alors une question de piastres et centins. Si la peine emporte le profit, selon l'expression proverbiale, il n'y aura pas lieu d'aller au-delà. Dans le cas contraire, et pourvu que les bénéfices soient plus forts que les risques de l'entreprise, il faudra, bon gré mal gré, nous accommoder aux circonstances, et pourvoir largement aux nouveaux moyens de transport. Il a été souvent répété, avec raison croyons-nous, que les lois générales du commerce exigent, plus que n'importe quelles influences particulières, la solution de ce problème. Il n'y a donc pas lieu de craindre que cette solution se laisse attendre longtemps, maintenant que l'opinion publique est en éveil.

Il existe déjà une loi fédérale décrétant que le taux légal de l'intérêt, à défaut de stipulations expresses, sera de cinq pour cent. Une loi analogue est proposée à la législature de Québec pour le même objet. Plusieurs hommes d'affaires soulèvent maintenant la question de savoir s'il ne serait pas opportun de faire une diminution proportionnelle quant à la limitation du taux d'escompte des banques. Il semblerait possible d'obtenir de l'argent, pour les spéculations courantes et les besoins du commerce sans être obligé de payer sept pour cent. Il y a, dira-t-on, des exceptions de faveur pour quelques privilégiés plus riches ou plus exigeants que les autres, mais le droit au sept pour cent étant dans les statuts, il est rare que la banque s'en départisse. Jusqu'à présent, ce que ces institutions ont pu faire de mieux, c'est de s'entendre pour payer le moins d'intérêt possible sur les dépôts. Elles devraient maintenant faire un mouvement d'ensemble pour diminuer le taux d'escompte d'au moins un pour cent. Ce serait certainement une mesure très populaire; nous la suggérons d'autant plus volontiers que nous sommes convaincu davantage de l'utilité de cette réforme.

ÉPICERIES

Sucres : Sucres jaunes, \$3.50 à \$3.80; Gra-